

Littérature et parapublications

Gaston Bernier

Volume 42, numéro 1, janvier–mars 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033324ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033324ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Bernier, G. (1996). Littérature et parapublications. *Documentation et bibliothèques*, 42(1), 37–37. <https://doi.org/10.7202/1033324ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1996

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Littérature et parapublications

On connaît, d'après le langage populaire, plusieurs formes de littérature: la commerciale, la publicitaire, l'industrielle, la scientifique, la grise, la haineuse, et la vraie. On parlait de la littérature bleue avant la deuxième Guerre mondiale (*La Presse*, 18 novembre 1939, p. 28), de littérature électorale durant l'Année sainte (*Ibid*, 15 juillet 1950, p. 25). Aux premières heures de la Révolution tranquille, Empédocle notait, dans *Le Devoir* (28 octobre 1961, p. 4): «*Il y avait longtemps que je n'avais rencontré, à propos d'industrie et de commerce, le mot littérature*».

Il est passé beaucoup d'eau sous les ponts laurentiens depuis la Révolution dite tranquille et encore plus depuis la Guerre. Des expressions ont été corrigées ou sont disparues: on n'entend plus parler de littérature bleue (d'ailleurs se rappelle-t-on de ce que c'était?), de littérature électorale (tracts, dépliants, etc).

Toutefois, une nouvelle perle est apparue depuis, dans les années 80 plus précisément: «littérature grise». Les dictionnaires généraux contemporains ne la signalent pas encore mais cela ne saurait tarder. On la trouve cependant dans quelques lexiques spécialisés (*Lexique d'information documentaire*, 3^e éd., 1986; *Vocabulaire de la documentation*, 2^e éd., 1987; *Glossaire bilingue de bibliothéconomie et sciences de l'information*, 1991). Et dans tous les cas, on la relie au syntagme «grey literature». Il fallait y penser! Et ne pas faire d'efforts ni se mettre martel en tête. On avait des précédents: «dossiers verticaux» pour «vertical files» (dossiers documentaires), «bénéfices marginaux» pour «fringe benefits» (avantages sociaux), «virages en U» pour «U-turns» (demi-tours), «compilé par...» pour «compiled by...» (établi ou rédigé par...), «prérequis» pour «prerequisite» (préalable), etc.

Dans le monde de la documentation, tous savent ce que recouvre l'expression «littérature grise»: «*Document... produit à l'intention d'un public restreint, en dehors des circuits commerciaux de l'édition et de la diffusion et en marge des dispositifs de contrôle bibliographique*» (*Vocabulaire...*,

p. 75). On y inclurait les rapports des secteurs public et privé, les thèses universitaires, les mémoires présentés à des instances gouvernementales ou administratives, les textes de conférence, les traductions, peut-être les articles destinés à la publication mais encore inédits, les communiqués de presse et les dossiers qui les accompagnent, les journaux internes et, pourquoi pas des documents virtuels?

Malheureusement, la littérature grise n'a pas souvent les caractéristiques reliées à la littérature même si, à l'occasion, cela peut arriver (ex.: les romans ou essais qui circulent sous les manteaux et qu'on classe comme littérature clandestine); mais peut-être est-elle grise (comme on a des zones «grises», c'est-à-dire des zones de flou ou d'incertitude... et des journaux «jaunes», ou plutôt «à sensation»). Chose amusante, Jacques Breton (dans *La science de l'écrit*, Paris: AIB, 1993), essaie d'expliquer le qualificatif par la grisaille du papier, sa médiocre qualité et même par le caractère subversif des textes.

De nombreux philologues ou linguistes ont signalé le glissement de sens du mot littérature. En 1972, Dupré écrivait: «*Ce mot est réservé en français aux oeuvres ayant un aspect proprement littéraire. C'est un anglicisme ou un germanisme que de l'employer au sens de «documentation» ou de «bibliographie»*» (*Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*, Paris, 1972). Il y a une décennie, Jean Darbelnet émettait l'avis que l'usage de «littérature» au sens de documentation était discutable et qu'il était préférable de garder le terme pour l'ensemble des oeuvres littéraires d'une époque ou d'un pays (*Dictionnaire des particularités*, Montréal, 1986)

On pourrait continuer de parler de «littérature grise» ou de «littérature non conventionnelle» (*Bulletin des bibliothèques de France*, juillet 1979, p. 349) en se consolant à la pensée que les mots ont tendance à se dégrader (comme le remarque M. Koessler dans les *Faux amis*,

Paris: Vuibert, 1975, p. 334), qu'on ne peut rien contre la prégnance de l'expression anglaise (encore que *Library Literature* fasse un renvoi au descripteur «Ephemeral materials», équivalent de documentation éphémère, expression qu'il serait peut-être sage de garder pour les dépliants publicitaires ou d'information qu'on jette après lecture) et que les professionnels de l'Hexagone n'ont pas d'autres réflexes, les plus naturels, que ceux de traduire au plus près ou d'adopter l'expression étrangère sans sourciller. L'Office de la langue française note que l'expression «*paraît être un barbarisme de sens*» et qu'il conviendrait d'identifier des solutions de rechange.

On avait proposé, quelque part au cours de la décennie 1970, le mot «parapublication» sur le modèle de paralittérature, de paralogisme ou de parafiscalité. Il couvre bien la réalité de la «grey literature». Mais, en la matière, les prescriptions des docteurs Nyaka et Inyaka ont peu d'emprise et même d'influence. Comme le montre la persistance dans un tout autre domaine, le hockey, du mot «assistance» en dépit de la recommandation d'utiliser plutôt «passe marquante» et celle de l'expression «contrôle du disque» face à «maîtrise du disque». Mais il s'agit là d'un match qui se joue, à première vue, sur une autre patinoire.

Gaston Bernier

Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Québec